

VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal du Conseil communal du 25/01/2024. Salle du « Conseil communal » de l'Hôtel de Ville

Présents : MM & Mmes Noizet W., Président,
Adam P., Bourgmestre,
Maqua J., Houthoofdt A., Istace Fr., Pochet A., Echevins,
Adam D., Denis G., Rochet J., Maziers P., Nemery MJ., De
Wachter S., Conseillers communaux.

Pirlot S., Directeur général ff.,
Albert A., Président du CPAS,

Absents et excusés : Dachy F., Dabe F., Brouillon P., Tulpin A., Arnould P.,
Conseillers communaux.

Il est 20h00.

Le Président ouvre la séance.

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. P.V. de la séance du 21.12.2023 : approbation

Le PV est approuvé, sans remarque, par 11 oui et 1 abstention (M. Denis).

2. Arrêté du 08.01.2024 du Ministre Christophe Collignon approuvant la délibération du 30 novembre 2023 décidant des conditions d'octroi de titres repas électroniques pour le personnel communal non-enseignant pour l'année 2023 : Information

Le Conseil communal prend connaissance.

Comptabilité

3. Arrêté du 13.12.2023 du Ministre Christophe Collignon approuvant la délibération du Conseil Communal du 26.10.2023 portant la mention « Cession réciproque d'actions détenues au sein des SC Idelux Environnement et SC Idelux Projets Publics entre la Commune et la Province du Luxembourg » : Information

Le Conseil communal prend connaissance.

4. Budget communal 2024 : vote d'un douzième provisoire pour le mois de février 2024 : Approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Travaux

5. Qualité de l'eau - Demande de dérogation du PH dans l'eau de distribution : approbation de la convention avec Idelux Eau

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

6. Prélèvement d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés : approbation de la convention d'adhésion à la centrale d'achat du SPW Mobilité et Infrastructures

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

7. Régie communale autonome : désignation du Collège des commissaires

La désignation de Mme Julie Maqua (liste « *Ensemble* ») et de Julien Rochet (liste « *C@p Citoyens* ») est approuvée à l'unanimité (12 oui).

Affaires immobilières

8. Acquisition par la Ville de Bouillon des parcelles cadastrées 1^{ère} division, section D, n° 230 B-C-D et G (étangs de Beaubru) – projet d'acte authentique – finalisation de la transaction : Approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Environnement

9. Sanctions Administratives – Entrée en vigueur du décret du 8 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique – Modification des articles 122 et 123 du Règlement Général de Police : Approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Convention

10. Convention Astrid : prolongation de contrat de bail LX006-4 – col du Rideux: Approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Fabriques d'Eglise

11. Etablissement culturel « Fabrique d'Eglise Frahan » – Budget de l'exercice 2024 – Réformation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

12. Etablissement culturel « Fabrique d'Eglise Poupehan » – Budget de l'exercice 2024 – Réformation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

13. Etablissement culturel « Fabrique d'Eglise Rochehaut » – Budget de l'exercice 2024 – Réformation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

14. Etablissement culturel « Fabrique d'Eglise d'Ucimont » – Compte de l'exercice 2022 – Approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

URGENCE

U1. Transactions immobilières - Boreux John : vente de parcelles cadastrées 322R2 et 322S2
– Approbation du projet d’acte

Mme Pauline Maziers sort de séance.

L’urgence est approuvée à l’unanimité (11 oui).

Le point est approuvé à l’unanimité (11 oui).

La décision étant prise et la discussion close, **Mme Pauline Maziers rentre à nouveau en séance.**

Divers

M. Rochet s’inquiète, suite aux inondations et à la présence réduite de pompiers professionnels sur Bouillon au sein de la Zone de secours, quant à la volonté de celle-ci de continuer dans le poste de secours de Bouillon. M. Adam répond que suite au refus de la Commune de la décision de rétrogradation, l’augmentation des coûts et la non-intervention du Fédéral, la réforme annoncée initialement ne verra pas le jour. Le Commandant de la Zone reviendra en cours d’année avec une révision des options stratégiques. M. Rochet réinsiste sur le manque de pompiers professionnels (2) sur Bouillon. M. Adam informe par ailleurs du manque d’activation de la protection civile, désormais basée trop loin, preuve de l’échec de la réforme du Ministre Jambon.

M. Rochet s’enquière de l’avenir de l’école d’Ucimont lors de la prochaine rentrée scolaire. Mme Maqua indique que des pistes techniques sont en train d’être explorées. Il convient également de changer la situation au sein de la garderie

M. Rochet s’interroge quant à l’état d’évolution du dossier de la « *Maison Mousty* ». M. Houthoofdt confirme que le budget pour la démolition est établi mais est attendu du retour de la Tutelle.

M. Rochet souhaite connaître ce qu’il en est de la plaine de jeux sur le plateau Curfoz-Sensenruth-Briahan. M. Adam confirme que la Commune a reçu retour de la DST (auteur de projet), l’auteur de projet, pour un montant de +/- 60.000 euros. Après utilisation du budget prévu pour la phase 1, ledit projet sera proposé à l’inscription du budget dans le cadre de la phase 2.

Mme Nemery signale qu’à la suite des intempéries (gel et dégel), les réparations de nombreux nids-de-poule n’ont pas tenu. M. Houthoofdt répond qu’effectivement, il y a lieu de prévoir un budget d’urgence pour procéder à ces réparations, d’autant que PIMACI n’est pas du tout adapté à la réalité des communes rurales. M. Denis confirme que d’importantes pièces macadamisées se soulèvent. M. Houthoofdt abonde ce sens et réitère ses propos concernant l’inadaptation des normes wallonnes (cf. obligation d’affecter une partie du budget, lors de travaux, à des pistes cyclables).

Mme Nemery informe de la dangerosité d’une tranchée creusée à l’entrée de Bellevaux en allant vers Plainevaux, et ce, vu l’absence de signalisation. M. Houthoofdt demandera au STA (Service des Travaux) de remédier à cette situation.

HUIS-CLOS

Néant

Il est 20h35.

Monsieur le Président lève la séance.

Le Directeur général f.f.,
S. PIRLOT

Le Bourgmestre,
P. ADAM

